

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne
Séance du 16 décembre 2024

Délibération n° 2024 – 16/12/2024 – 4

Contrôle interne financier
Cartographies des risques et plans d'action des processus financiers
de l'université de Bourgogne – Année 2024

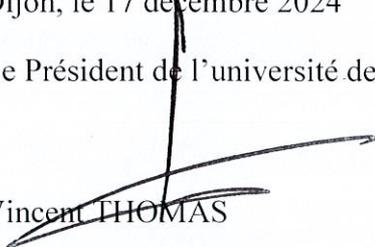
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 19 Membres représentés : 8 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les cartographies des risques et les plans d'action des processus financiers de l'université de Bourgogne – Année 2024.**

Dijon, le 17 décembre 2024

Le Président de l'université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

P.J. : Cartographies des risques et plans d'action 2024

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

CARTOGRAPHIES DES RISQUES ET PLANS D'ACTION CONTRÔLE INTERNE FINANCIER

CA DU 16 DECEMBRE 2024



MARIAC



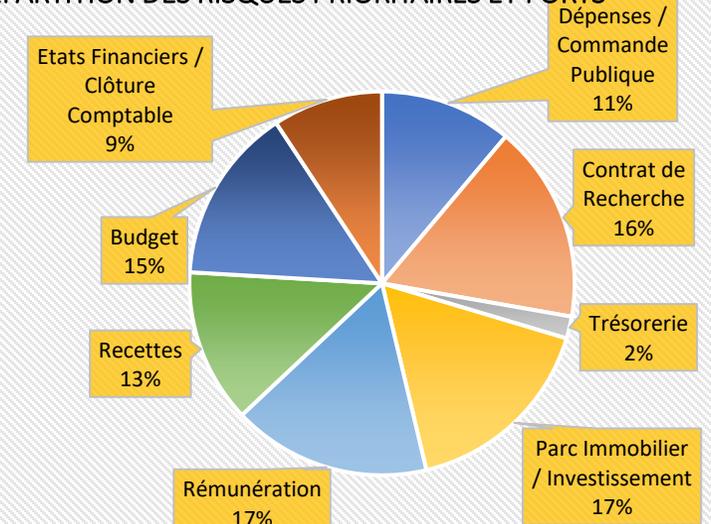
Evolution des risques et des actions par processus entre le 21/05/2023 et le 6/11/2024

	PROCESSUS	RISQUES PRIORITAIRES	RISQUES FORTS	RISQUES PRIORITAIRES ET FORTS	RISQUES MOYENS	RISQUES FAIBLES	TOTAL
Processus présentés lors du COPIL n°1	DÉPENSES / COMMANDE PUBLIQUE	3	3	6 (↗2)	9 (↘4)	18 (↗2)	33 (=)
	CONTRAT DE RECHERCHE	2	7	9 (↗1)	4 (↘4)	28 (↗3)	41 (=)
	TRÉSORERIE	0	1	1 (=)	1 (=)	32 (=)	34 (=)
	PARC IMMOBILIER / INVESTISSEMENT	2	7	9 (=)	18 (=)	25 (↗1)	52 (↗1)
Processus présentés lors du COPIL n°2	RÉMUNÉRATION	6	3 (↗2)	9(↗2)	5 (=)	37 (↘1)	51 (↗1)
	RECETTES	5 (↗1)	2 (=)	7 (↗1)	2 (↘2)	29 (↗1)	38 (=)
	BUDGET	4 (↘1)	4 (↗3)	8 (↗2)	3 (↘2)	2 (=)	13 (=)
	ETATS FINANCIERS / CLÔTURE COMPTABLE	2	3	5 (=)	4 (=)	13 (=)	22 (=)
		24 (8,45%)	30 (10,55%)	54 (19%)	46(16,2%)	184 (64,8%)	284 (↗2)

PROCESSUS	ACTIONS
DÉPENSES / COMMANDE PUBLIQUE	12 (↗4)
CONTRAT DE RECHERCHE	5 (↗2)
TRÉSORERIE	4 (=)
PARC IMMOBILIER / INVESTISSEMENT	10 (↗2)
RECETTES	6(↗1)
BUDGET	5 (=)
RÉMUNÉRATION	8 (↗1)
ETATS FINANCIERS / CLÔTURE COMPTABLE	3 (↘1)
Total	53 (↗7)

53 actions pour une meilleure maitrise des risques

REPARTITION DES RISQUES PRIORITAIRES ET FORTS

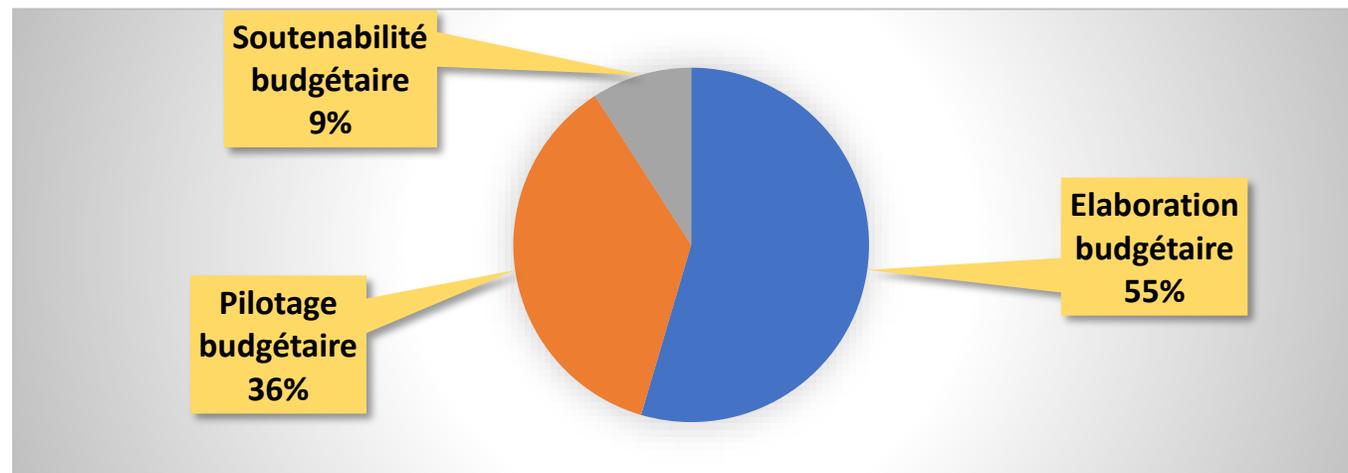


PROCESSUS BUDGET 2024

84,62 % de risques moyens à prioritaires identifiés

Processus / Etapes	Risque prior	Risque fort	Risque moyen	Total
Budget				
Elaboration budgétaire	1	2	3	6
Pilotage budgétaire	3	1	0	4
Soutenabilité budgétaire	0	1	0	1
Total	4	4	3	11

Répartition des risques moyens à prioritaires



PROCESSUS BUDGET 2024

4 Risques prioritaires :

- **BU07 Elaboration budgétaire** : Difficultés de projections pluriannuelles sur les opérations immobilières
- **BU08 Pilotage budgétaire**: Difficultés de projections des agrégats financiers et comptables prévisionnels. Multiplicité des budgets
- **BU09 Pilotage budgétaire** : Difficultés de pilotage budgétaire global liée à une forte atomisation des composantes du budget, manque d'outils de pilotage, besoin de renforcement des RH, turn over
- **BU10 Pilotage budgétaire** : Analyse et prévision de la masse salariale, écarts constatés sur les ressources propres

4 Risques critiques :

- **BU 02 Elaboration budgétaire** : non-approbation du budget
- **BU 04 Elaboration budgétaire** : Mauvaises prévisions des dépenses et des recettes de la part des unités budgétaires
- **BU 11 Pilotage budgétaire** : Sécurisation de la prévision des recettes
- **BU 13 Soutenabilité budgétaire** : Contrainte trop forte des opérations passées, les restes à payer sont trop nombreux

5 Actions

Sous processus : Elaboration budgétaire

- Améliorer la professionnalisation et l'expertise financière de l'ensemble des intervenants dans la chaîne financière, réflexion sur la formation, l'information et la communication **70%**
- Sécuriser la matrice de préparation budgétaire **0%**

Sous processus : Pilotage budgétaire

- Développer et renforcer le pilotage global du budget de l'établissement dans la perspective de sécuriser les agrégats financiers, d'améliorer tous les indicateurs financiers et permettre d'avoir une meilleure lisibilité sur la soutenabilité pluriannuelle **50%**
- Développement du suivi infra annuel du budget avec le déploiement d'outils pour le suivi de la masse salariale en composantes et laboratoires **50%**
- Mise en place d'INFINOE **55%**

Evolution 2023 → 2024

2023 – 13 risques (faibles / moyens / forts)

2024 - 13 risques (faibles / moyens / forts / prioritaires)

11 risques moyens/forts/prioritaires en 2023 comme en 2024

Une criticité des risques en augmentation (de 5 à 8 risques forts à prioritaires)

Des points d'amélioration :

Le montant des RAP diminue au compte financier 2023.

Plan d'action :

Une progression dans la réalisation des actions concernant l'élaboration et le pilotage budgétaire.

2023

Processus / Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total
Budget			
Elaboration budgétaire	1	5	6
Pilotage budgétaire	3	1	4
Soutenabilité budgétaire	1	0	1
Total	5	6	11

2024

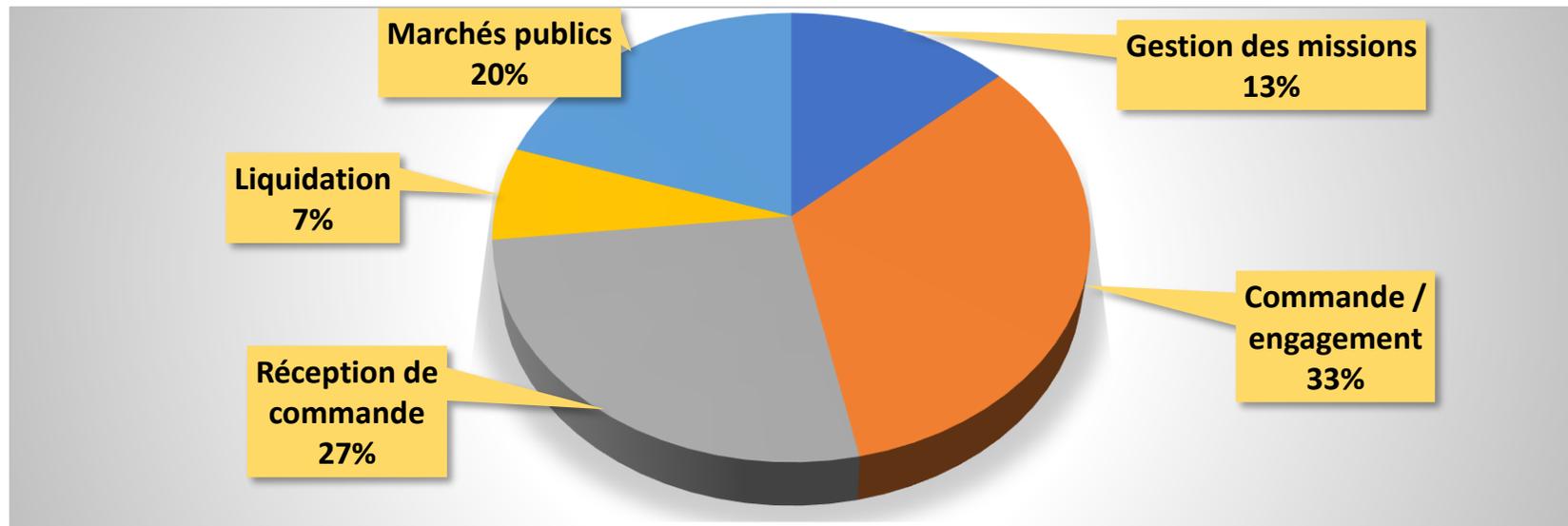
Processus / Etapes	Risque prioriti	Risque fort	Risque moyen	Total
Budget				
Elaboration budgétaire	1	2	3	6
Pilotage budgétaire	3	1	0	4
Soutenabilité budgétaire	0	1	0	1
Total	4	4	3	11

PROCESSUS DÉPENSES / COMMANDE PUBLIQUE 2024

45,45 % de risques moyens à prioritaires identifiés

Processus / Etapes	Risque prioritaire	Risque fort	Risque moyen	Total
Dépenses / Commande Publique				
Gestion des missions	1	1	0	2
Commande / engagement	0	1	4	5
Réception de commande	1	1	2	4
Liquidation	0	0	1	1
Marchés publics	1	0	2	3
Total	3	3	9	15

Répartition des risques moyens à prioritaires



PROCESSUS DÉPENSES / COMMANDE PUBLIQUE 2024

3 risques prioritaires :

DEP05 Gestion des missions : Absence d'optimisation des dépenses liées aux missions : renouvellement des marchés. Dans le cadre du plan de sobriété énergétique rationalisation des déplacements

DEP21 Réception de commande : Pièces justificatives insuffisantes ou erronées dans le cadre d'une livraison de marchandise ou prestation de service. Pièces justificative mal archivées

DEP30 Gestion des missions/ Réception de commande / Marché publics : Les agents intervenant dans le processus des achats ne sont pas régulièrement formés (compétences métier, évolutions règlementaires, outils)

3 risques forts :

DEP01 Gestion des missions : ordre de mission non rempli ou rempli trop tardivement (risque de non-couverture) ou demande de remboursement par l'agent d'une mission passée sans avoir d'ordre de mission signé

DEP11 Commande / engagement : Non-conformité aux principes fondamentaux de la commande publique (égalité de traitement / transparence), risque d'atteinte à la probité (risque plus important sur les commandes < 25000€)

DEP19 Réception de commande : Réception de la commande non traitée immédiatement (le fait générateur n'est pas identifié ou est incorrect)

8 actions :

Sous processus : Gestion des missions

- Mise en place d'un indicateur en lien avec le plan de sobriété énergétique. **100%**
- Mise en place d'un GT sur les missions **100%**

Sous processus : Chaîne de la dépense

Mise en place de 2 contrôles par an sur la chaîne de la dépense.

- Rédaction d'une note concernant les pièces à joindre ou qui peuvent être jointes dans SIFAC.

Sous processus : Marchés publics

- Définition et mise en place d'une politique d'achat, développement de nouveaux marchés. **70%**

Mise à disposition d'un pré-bon de commande incluant les seuils de marchés. **25%**

Sous processus : Commande / engagement

- Mise en place d'un GT sur les bourses. **50%**
- Mise en place d'un guide pour les missionnaires à l'étranger. **50%**

14/02 Maj cartographie des risques / plan d'action

30/03 Maj narratif/référentiel

29/05 COPIL

16/12 CA

Evolution 2023 → 2024

2023 – 33 risques (faibles / moyens / forts)

2024 - 33 risques (faibles / moyens / forts/ prioritaires)

17 risques moyens/forts en 2023 contre 15 en 2024

Les risques critiques (prioritaires/forts/moyens) sont en diminution (-2).

Evolution des risques :

3 risques ont été désignés comme prioritaires : Les risques DEP05 (absence d'optimisation des dépenses liées aux missions) et DEP30 (les agents intervenant dans le processus des achats ne sont pas régulièrement formés) voient leurs cotations passer de « fort » à « prioritaire ». Le risque DEP21 (les pièces justificatives sont insuffisantes ou erronées dans le cadre d'une livraison de marchandise ou prestation de service) passe de « moyen » à « prioritaire ».

Le risque DEPO1 lié aux ordres de missions devient un risque fort. Les risques DEP16 et DEP18 liés à la comptabilisation des engagements et à l'archivage des pièces et documents comptables sont maîtrisés.

plan d'actions :

6 actions ont été réalisées au cours de l'année 2023/2024 :

- Mise en place d'un contrôle ponctuel par l'Agence Comptable et la cellule MARIAC de la chaîne de la dépense;
- Extractions de mots clés spécifiques par la cellule SIFAC;
- Mise en place d'un GT sur les achats divers et sur les missions;
- Proposition d'un formulaire « Attestation de service fait » afin d'améliorer la traçabilité des services faits;
- Mise en place d'un indicateur en lien avec le plan de sobriété énergétique;
- Mise en place d'un indicateur annuel sur le délai global de paiement à l'agence comptable : la méthodologie est désormais aboutie tant pour les factures que pour les missions (calcul jusqu'au paiement par le service comptabilité de l'agence comptable)

4 nouvelles actions ont été proposées :

- Mise en place d'un GT sur les bourses ;
- Mise en place d'un guide pour les missionnaires à l'étranger ;
- Mise en place de 2 contrôles par an sur la chaîne de la dépense ;
- Mise en place d'une note concernant les pièces à joindre dans SIFAC.

2 actions continuent d'être développées.

2023

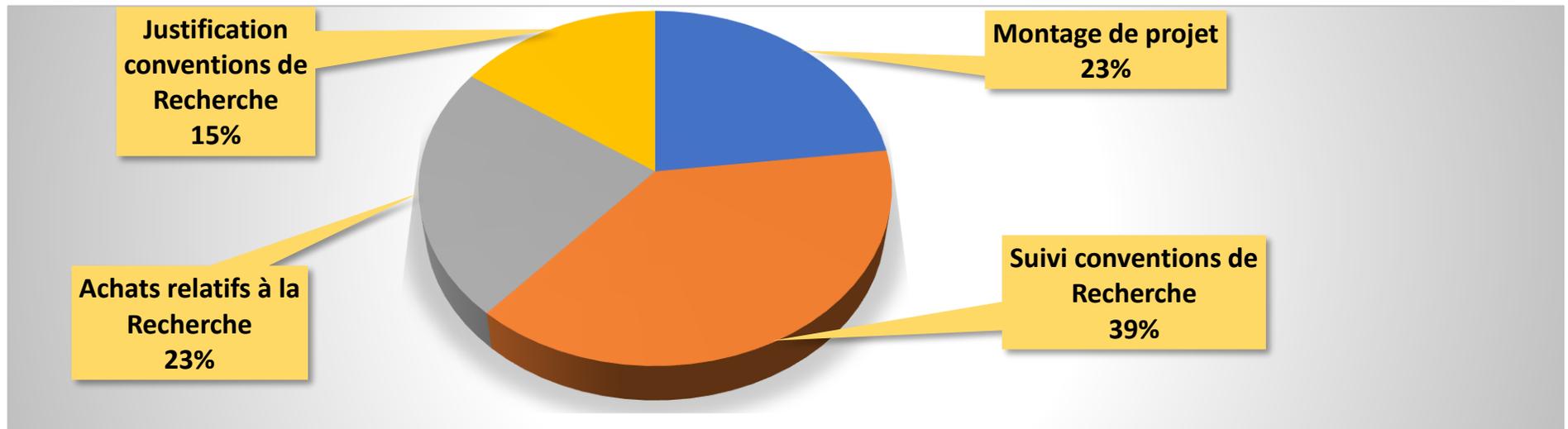
2024

Processus / Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total	Processus / Etapes	Risque prioritaire	Risque fort	Risque moyen	Total
Dépenses / Commande Publique				Dépenses / Commande Publique				
Gestion des missions	1	1	2	Gestion des missions	1	1	0	2
Commande / engagement	1	6	7	Commande / engagement	0	1	4	5
Réception de commande	1	3	4	Réception de commande	1	1	2	4
Liquidation	0	1	1	Liquidation	0	0	1	1
Marchés publics	1	2	3	Marchés publics	1	0	2	3
Total	4	13	17	Total	3	3	9	15

PROCESSUS CONTRAT DE RECHERCHE 2024

Processus / Etapes	Risque priorit	Risque fort	Risque moyen	Total
Contrat de Recherche				
Montage de projet	0	2	1	3
Suivi conventions de Recherche	1	2	2	5
Achats relatifs à la Recherche	1	2	0	3
Justification conventions de Recherche	0	1	1	2
Total	2	7	4	13

31,71 % de risques moyens à prioritaires identifiés



PROCESSUS CONTRAT DE RECHERCHE 2024

2 risques prioritaires

CR11 Suivi Conventions de Recherche : Le cadre réglementaire relatif aux achats est difficile à suivre quand ceux-ci dépendent de plusieurs financeurs ou plusieurs conventions de Recherche

CR29 Achats relatifs à la Recherche : Le cadre réglementaire et les règlements internes relatifs à la commande publique ne sont pas respectés, des engagements sont pris hors des marchés existants, des engagements sont pris hors mise en concurrence

7 risques critiques

CR08 Montage de projet : Ne pas réaliser ou ne pas anticiper les contrôles d'hygiène et de sécurité attenants au projet.

CR09 Montage de projet : Accepter des clauses inapplicables (budget trop restreint, calendrier non réalisable, etc.) , contraintes imposées par les financeurs

CR16 Suivi Conventions de recherche : Ne pas transmettre de rapport intermédiaire aux financeurs (absence de dispositif de corrections, les évaluations ne sont pas transmises aux porteurs du projet)

CR19 Suivi Conventions de Recherche : Des fonds prévus par les conventions ne sont pas engagés (absence de suivi, anticipation insuffisante de l'échéance, cloisonnement des informations, etc.)

CR31 Achats relatifs à la Recherche : La réception de produits ou services n'est pas restreinte au personnel autorisé

CR32 Achats relatifs à la Recherche : La saisie des services faits dans le système d'information n'est pas réalisée, est erronée ou hors délai

CR40 Justification Conventions de Recherche : Déficit sur projets suite aux demandes et validation des paiements par les financeurs

5 actions

Sous processus : Achats relatifs à la Recherche

Développement de nouveaux marchés dont celui des produits chimiques *25%*

Sous processus : Montage de projet

Mise en place d'une procédure globale pour l'établissement avec liste des risques sur chaque projet, liste diffusée aux assistants de prévention (hygiène et sécurité) *0%*

- Mise en place d'une formation au montage de projet, formation inscrite au catalogue des formations *100%*

Sous processus : Justification conventions de Recherche *85%*

- Déploiement OSCAR auprès des pilotes de projets scientifiques, introduction d'un module feuilles de temps à valider par les chefs de projets au sein du laboratoire

Messages de rappel sur les procédures de justification, alertes sur les règles des financeurs qui évoluent par le Pôle Finances *100%*

Evolution 2023 → 2024

2023 – 41 risques (faibles / moyens / forts)

2024 - 41 risques (faibles / moyens / forts/ prioritaires)

16 risques moyens/forts en 2023 contre 13 en 2024

Les risques critiques (prioritaires/forts/moyens) sont en diminution (-3).

Evolution des risques :

2 risques ont été désignés comme prioritaires : Le risque CR11 (le cadre réglementaire relatif aux achats est difficile à suivre quand ceux-ci dépendent de plusieurs financeurs ou plusieurs conventions de Recherche) voit sa cotation passer de « fort » à « prioritaire » le risque CR29 (le cadre réglementaire et les règlements internes relatifs à la commande publique ne sont pas respectés, des engagements sont pris hors des marchés existants et hors mise en concurrence) de « moyen » à « prioritaire ».

Le risque CR16 (ne pas transmettre de rapport intermédiaire aux financeurs) devient un risque fort / Le risque CR10 lié à la confidentialité des conventions voit son niveau de maîtrise s'améliorer et devient un risque « moyen » / Les risques CR18 (des engagements sont pris pour une convention hors du cadre défini par celle-ci), CR39 (les justificatifs tels que définis par une convention FEDER ne sont pas transmis, transmis hors des délais prévus) et CR41(mauvais bilan financier du contrat) sont maîtrisés.

plan d'actions :

2 actions ont été réalisées au cours de l'année 2023 :

- Mise en place d'une formation au montage de projet, formation inscrite au catalogue des formations;
- Déploiement d'OSCAR auprès des pilotes de projets scientifiques, introduction d'un module de feuilles de temps à valider par les chefs de projets au sein du laboratoire.

1 nouvelle action a été proposée en lien avec les risques prioritaires :

- Développement de nouveaux marchés dont celui des produits chimiques

2 actions continuent d'être développées.

2023

Processus / Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total
Contrat de Recherche			
Montage de projet	2	1	3
Suivi Conventions de Recherche	3	3	6
Achats relatifs à la Recherche	2	1	3
Justification Conventions de Recherche	1	3	4
Total	8	8	16

2024

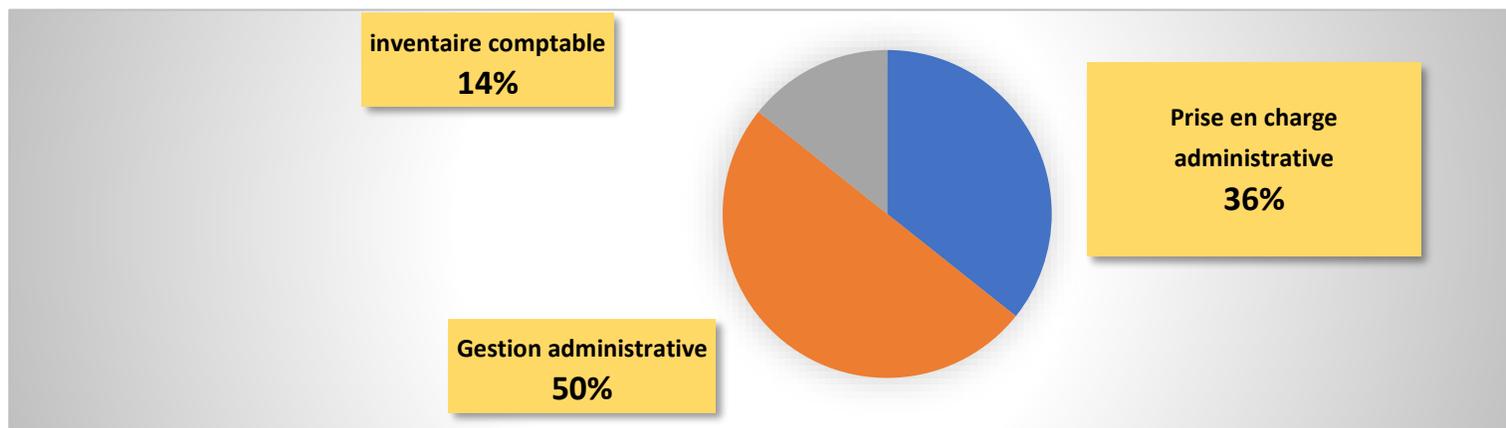
Processus / Etapes	Risque priorit	Risque fort	Risque moyen	Total
Contrat de Recherche				
Montage de projet	0	2	1	3
Suivi conventions de Recherche	1	2	2	5
Achats relatifs à la Recherche	1	2	0	3
Justification conventions de Recherche	0	1	1	2
Total	2	7	4	13

PROCESSUS RÉMUNÉRATION 2024

27,45 % de risques moyens à prioritaires identifiés

Processus / Etapes	Risque critique	Risque fort	Risque moyen	Total
Rémunération				0
Prise en charge administrative	2	1	2	5
Gestion administrative	4	1	2	7
Pré-liquidation et contrôle interne de la paie	0	0	0	0
Post-paie	0	0	0	0
Déversement de la paie	0	0	0	0
inventaire comptable	0	1	1	2
Total	6	3	5	14

Répartition des risques moyens à prioritaires



PROCESSUS RÉMUNÉRATION 2024

6 Risques prioritaires :

- **REM01 Prise en charge administrative** : Risques liés à un recrutement inadapté ou infructueux
- **REM03 Prise en charge administrative** : Réalisation d'un recrutement contractuel en l'absence de crédits disponibles (BIATSS)
- **REM14 Gestion administrative** : Paiement d'agents avec service fait fictif ou paiement indu de primes
- **REM27 Gestion administrative (BIATSS)** : Absence ou erreur dans le suivi des congés payés, absence de stratégie de validation
- **REM28 Gestion administrative (BIATSS)** : Suivi de récupération des heures supplémentaires non maîtrisé (non décompte des CP et report sur le CET)
 - **REM29 Gestion administrative (BIATSS)** : Suivi du télétravail

3 Risques critiques :

- **REM51 Inventaire comptable** : Absence ou évaluation erronée des rattachements de fin d'exercice et provision sur congés payés
- **REM11 Gestion administrative** : Les données dans SIHAM ne correspondent pas à la situation réelle de la personne employée (pb de suivi et de mise à jour des données de gestion) pour la gestion de la paie UFR Sciences de santé
- **REM06 Prise en charge administrative** : Prise de service d'un agent en l'absence de demande d'autorisation de recrutement (DAR) validée

8 Actions dont 2 réalisées à 100%

Sous processus : Prise en charge administrative

- Mise en place d'une plateforme numérique pour le dépôt et le traitement des candidatures BIATSS **75%**
- Adapter l'outil DAR aux personnels enseignants, à la notion de pluri annualité, à élargir à l'ensemble des recrutements, lien avec la soutenabilité financière **0%**

Sous processus : Gestion administrative

- Déploiement d'un module de gestion des vacances administratives sur le modèle de SAGHE pour les vacances d'enseignement (fin des fiches de rémunération papier) **0%**
- Déploiement d'un module de gestion des congés et du télétravail (pour répondre aux risques 27, 28, 29 et 51) **20%**
- Mise en place d'un parcours de formation RH pour l'ensemble des gestionnaires RH du fait des nombreuses erreurs de paie avant envoi à la DGFIP **50%**
- Mettre en place une procédure qui permette l'information régulière des gestionnaires de revues d'habilitations lorsqu'une mutation interne a lieu, contrôle de cohérence **10%**

Evolution 2023 → 2024

2023 – 50 risques (faibles / moyens / forts)

2024 – 51 risques (faibles / moyens / forts/ critiques)

12 risques moyens/forts en 2023 contre 14 en 2024

2023

Processus / Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total
Rémunération			0
Prise en charge administrative	2	1	3
Gestion administrative	4	2	6
Pré-liquidation et contrôle interne de la paie	0	1	1
Post-paie	0	0	0
Déversement de la paie	0	0	0
inventaire comptable	1	1	2
Total	7	5	12

2024

Processus / Etapes	Risque critique	Risque fort	Risque moyen	Total
Rémunération				0
Prise en charge administrative	2	0	2	4
Gestion administrative	4	1	2	7
Pré-liquidation et contrôle interne de la paie	0	0	0	0
Post-paie	0	0	0	0
Déversement de la paie	0	0	0	0
inventaire comptable	0	1	1	2
	6	3	5	14

Nouveau risque ou risque dégradé :

1 risque critique en lien avec la gestion administrative de la paie par l'UFR des sciences de santé (risque scindé de gestion administrative centralisée)
Quelques cas de recrutement sans autorisation dans les laboratoires (risque 6)

Amélioration constatée :

Intégration fichiers paye dans SIHAM

Plan d'action :

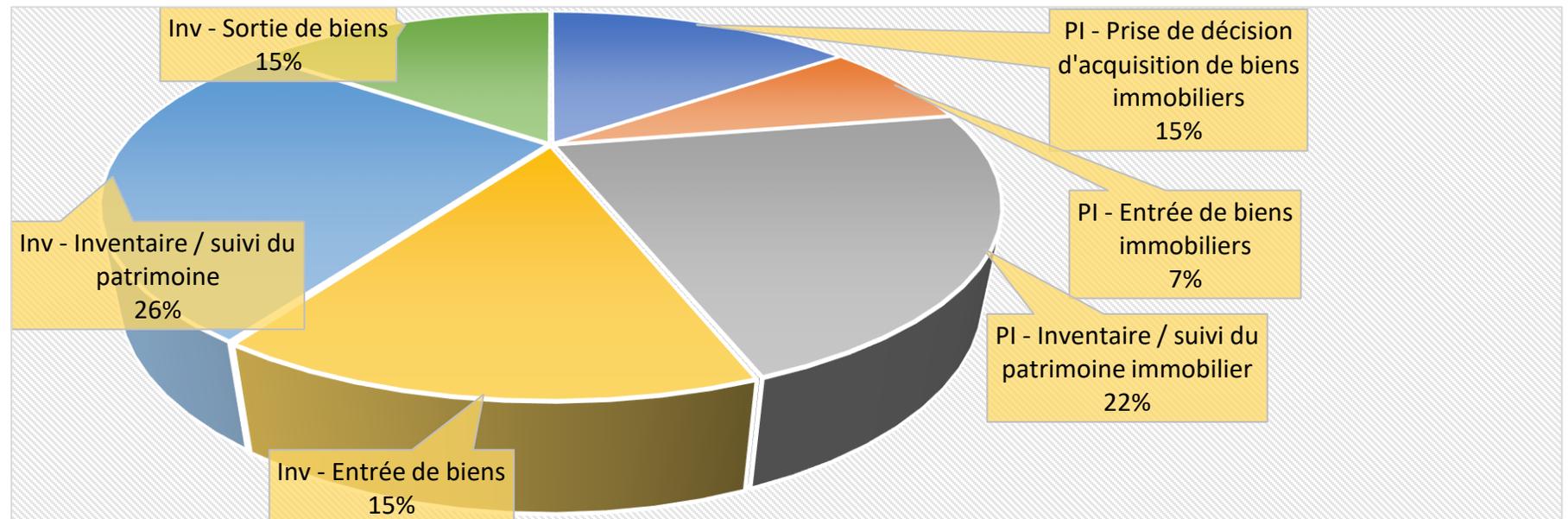
Subrogation des IJSS déployée à 100%
Plan de contrôle ordonnateur formalisé

PROCESSUS PARC IMMOBILIER / INVESTISSEMENT 2024

51,92 % de risques moyens à prioritaires identifiés

Processus / Etapes	Risque prioritaire	Risque fort	Risque moyen	Total
PI - Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers	2	1	1	4
PI - Entrée de biens immobiliers	0	0	2	2
PI - Inventaire / suivi du patrimoine immobilier	0	2	4	6
INV - Entrée de biens	0	1	3	4
INV - Inventaire / Suivi du patrimoine	0	2	5	7
INV - Sortie de biens	0	1	3	4
Total	2	7	18	27

Répartition des risques moyens à prioritaires



PROCESSUS PARC IMMOBILIER / INVESTISSEMENT 2024

2 risques prioritaires :

PIM03 Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers : Risque lié à la volumétrie des opérations en lien avec les moyens humains disponibles, difficultés de recrutement, mise en place formelle d'un circuit de décision

PIM04 Transverse : définition des périmètres d'intervention de services intervenant sur le processus

7 risques critiques :

PIM05 Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers : Mauvaise évaluation financière et en terme de besoins de l'opération / risque de dépassement du coût initial

PIM16 Inventaire / suivi du patrimoine immobilier : Absence de procédure pour l'occupation de locaux mis à disposition par les composantes/laboratoires.

PIM43 Inventaire / suivi du patrimoine : Absence de vérification réglementaire sur les équipements relevant des laboratoires

PIM32 Entrée de biens : Absence de contrôle d'hygiène et sécurité des biens reçus à titre gratuit

PIM21 Inventaire / suivi du patrimoine immobilier & PIM40 Inventaire / suivi du patrimoine : Ne pas réaliser ou mal réaliser une opération de contrôle (risque à la personne, question des habilitations)

PIM48 Sortie de biens : Absence de suivi de la sortie d'un bien dans le cadre du respect des normes hygiène, sécurité, environnement

10 Actions :

Sous processus : Parc Immobilier – Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers

- Mise en place d'une fiche visa pour le circuit et la traçabilité de la prise de décision, mise en place d'un outil de fiabilisation budgétaire (proposition GT pilotage financier) **30%**
- Construction du schéma pluriannuel de stratégie immobilière **30%**

Sous processus : Parc Immobilier – Entrée de bien immobilier & inventaire / suivi du patrimoine immobilier

- Faire un inventaire des conventions immobilières, formaliser les circuits, travailler sur des conventions types **0%**

Sous processus : Investissement – Entrée de bien & inventaire / suivi du patrimoine

- Réalisation d'un recensement du parc matériel à entretenir dans les laboratoires **5%**

Sous processus : Investissement – Entrée de bien

- Réalisation d'une procédure pour les biens de l'entrée à la sortie en prenant en compte les différentes dimensions (comptables et financières–Prévention et Sécurité-Développement Durable) **0%**
- Ecriture d'une procédure de gestion du parc informatique en composantes et laboratoires **30%**

Sous processus : Investissement – Inventaire / suivi du patrimoine

- Réalisation d'un nouvel inventaire par un prestataire extérieur (action suspendue)
- Mise en place de sorties systématiques au-delà d'un certain nombre de cycles d'amortissements et selon certains critères **0%**

Sous processus : Investissement – Inventaire / suivi du patrimoine & Sortie de biens

- Travailler à l'élaboration d'une convention de cession type **0%**
- Mise en place d'une procédure générale pour la sortie de biens **0%**

Evolution 2023 → 2024

2023 – 51 risques (faibles / moyens / forts)

2024 – 52 risques (faibles / moyens / forts / prioritaires)

Entre 2023 et 2024, le nombre de risques critiques reste le même (27)

2023

Processus - Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total
Parc immobilier			
Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers	2	1	3
Entrée de biens immobiliers	0	2	2
Inventaire / suivi du patrimoine immobilier	2	4	6
Investissement			
Entrée de biens	1	3	4
Inventaire / suivi du patrimoine	3	4	7
Sortie de biens	1	4	5
Total	9	18	27

2024

Processus - Etapes	Risque prioritaire	Risque fort	Risque moyen	Total
Parc immobilier				
Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers	2	1	1	4
Entrée de biens immobiliers	0	0	2	2
Inventaire / suivi du patrimoine immobilier	0	2	4	6
Investissement				
Entrée de biens	0	1	3	4
Inventaire / suivi du patrimoine	0	2	5	7
Sortie de biens	0	1	3	4
Total	2	7	18	27

Evolutions des risques :

2 risques ont été désignés comme prioritaires : Le risque PIM03 lié à la volumétrie des opérations et les moyens humains disponibles voit sa cotation passer de « fort » à « prioritaire », le risque PIM04 lié à la définition des périmètres d'intervention des services intervenants sur le processus est un nouveau risque transverse au processus.

L'impact du risque PIM34 lié à l'absence ou au mauvais contrôle de l'inventaire mobilier voit son impact diminuer et devient un risque moyen.

La cotation du risque PIM50 lié à l'absence de contact avec la mission culture scientifique pour une possible conservation d'un bien est revue à la baisse. La probabilité est faible.

plan d'actions :

2 nouvelles actions portant sur :

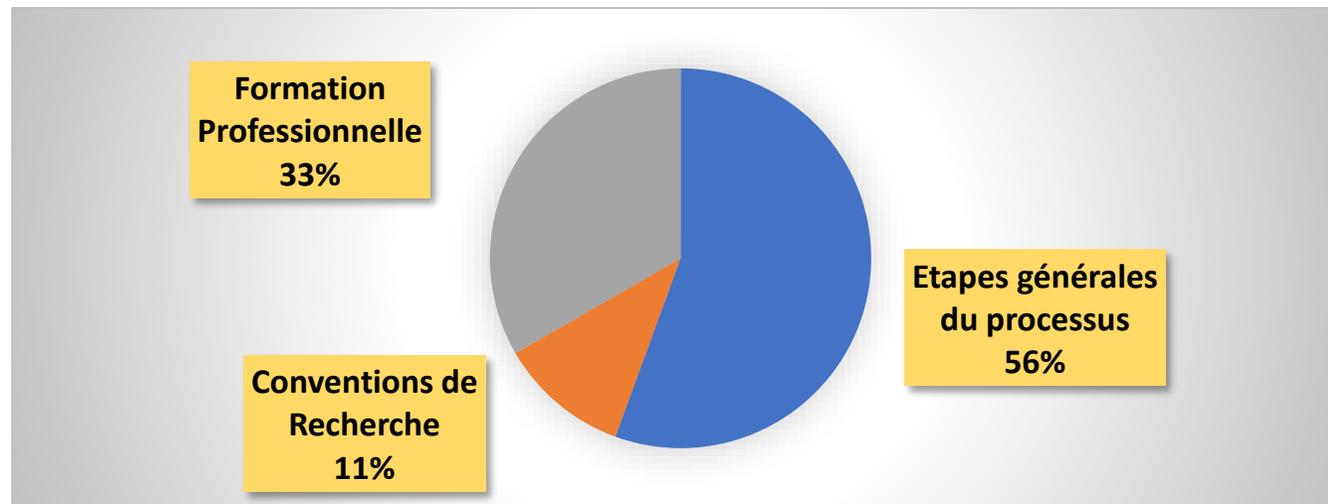
- La construction d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)
- La mise en place de sorties systématiques de l'inventaire au-delà d'un certain nombre de cycles d'amortissements et selon certains critères à définir. Cette nouvelle action vient remplacer l'action concernant la réalisation d'un nouvel inventaire par un prestataire extérieur qui est suspendue.

7 actions sont reconduites en 2024.

PROCESSUS RECETTES 2024

23,68 % de risques moyens à prioritaires identifiés et répartis comme suit :

Processus / Etapes	Risque prioritaire	Risque fort	Risque moyen	Total
Recettes				
Etapes générales du processus	3	1	1	5
Subventions	0	0	0	0
Conventions de Recherche	0	1	0	1
Droit d'inscription	0	0	0	0
CUFPA	0	0	0	0
Formation Professionnelle	2	0	1	3
Autres	0	0	0	0
Total	5	2	2	9



PROCESSUS RECETTES 2024

5 Risques prioritaires :

- **REC 02 Etapes générales du processus** : Perte de connaissances et de professionnalisation et coût de formation en lien avec politique RH de l'uB (turn over important)
- **REC07 Etapes générales du processus** : Des recettes ne sont ni titrées, ni facturées et ni encaissées (non identification ou non enregistrement de la recette)
- **REC09 Etapes générales du processus** : Des titres de recettes ou factures sont émis hors-délai
- **REC36 Formation professionnelle** : Procédures liées à l'apprentissage
- **REC34 Formation professionnelle** : Non rattachement à l'exercice des recettes liées à des formations pluriannuelles ou à cheval sur deux exercices. Difficultés à contrôler les produits à recevoir liés à la formation continue et à l'apprentissage (mise en place d'un indicateur sur le processus Etats Financiers / Clôture Comptable)

6 Actions :

- Mise en place par le pôle Finances d'outils de suivi d'exécution et comparatif avec N-1 **100%**
- Mise en place d'un outil de suivi d'exécution budgétaire de l'exercice en cours en recettes par composante **30%**
- Réunions de concertation mises en place entre le SEFCA/Pôle Finances/Agence Comptable/Cellule MARIAC **25%**
- Pour les émissions de titres de recettes ou factures en double, travail en collaboration avec les composantes concernées pour fluidifier et améliorer les procédures et leur compréhension, information et formation **100%**
- Dans le cadre du développement du contrôle interne sur le processus recettes, formalisation d'un plan de contrôle **100%**
- Travail en collaboration entre l'agence comptable et le SEFCA pour une meilleure connaissance des recettes prévues et des calculs des PAR **0%**

Evolution 2023 → 2024

2023 et 2024 : 38 risques (faibles / moyens / forts / prioritaires)

10 risques moyens/forts en 2023 contre 9 en 2024

2023

Processus / Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total
Recettes			
Etapés générales du processus	4	3	7
Subventions	0	0	0
Conventions de Recherche	0	0	0
Droit d'inscription	0	0	0
CUFPA	0	0	0
Formation professionnelle	2	1	3
Autres	0	0	0
Total	6	4	10

2024

Processus / Etapes	Risque prio	Risque fort	Risque moyen	Total
Recettes				
Etapés générales du processus	3	1	1	5
Subventions	0	0	0	0
Conventions de Recherche	0	1	0	1
Droit d'inscription	0	0	0	0
CUFPA	0	0	0	0
Formation Professionnelle	2	0	1	3
Autres	0	0	0	0
Total	5	2	2	9

Pour le processus Recettes en 2024 :

-Hausse du nombre de risques prioritaires avec un risque RH accru

-Baisse du nombre de risques moyens (risques 11 et 17) sur les étapes générales du processus : émissions de recettes en double et recettes à classer

plan d'actions :

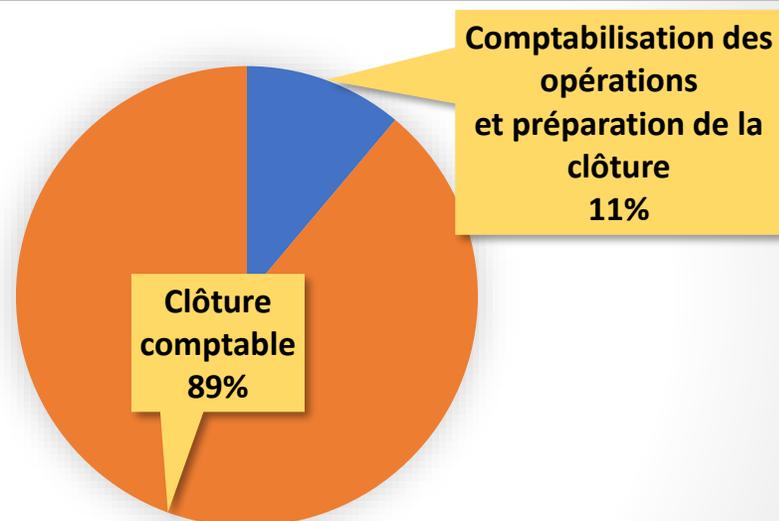
-Plusieurs actions réalisées à 100%

-2 nouvelles actions en lien avec le suivi d'exécution budgétaire et le travail avec le SEFCA sur les PAR (AC)

PROCESSUS ETATS FINANCIERS / CLÔTURE COMPTABLE 2024

40,9% de risques moyens à prioritaires identifiés et répartis comme suit :

Processus / Etapes	Risque prioritaire	risque fort	Risque moyen	Total
Rémunération				0
Comptabilisation des opérations et préparation de la clôture	0	1	0	1
Clôture comptable	2	2	4	8
Total	2	3	4	9



PROCESSUS ETATS FINANCIERS / CLÔTURE COMPTABLE 2024

2 risques prioritaires :

- **CC07 Clôture comptable** : Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture pour les produits à recevoir FC et apprentissage (**Action mise en place sur le processus Recettes**)
- **CC06 Clôture comptable** : Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture relatives aux RH et plus particulièrement pour ce qui relève de la charge à payer pour congés payés (**Action mise en place sur le processus Rémunération**)

3 risques critiques :

- **CC20 Clôture comptable** : Recensement comptable du Parc Immobilier
 - **CC09 Clôture comptable** : Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture pour les subventions (action sera prochainement mise en place)
- CC03 Comptabilisation des opérations et préparation de la clôture** : Manque de maîtrise des flux financiers en cours d'exercice (non détection d'erreurs importantes, les variations importantes des postes du bilan et du compte de résultat ne sont pas connues)

3 actions :

Sous-processus : clôture comptable

- Mise en place d'une revue d'inventaire physique des biens immobiliers (rapprochement, revue des processus dont circuit des conventions). (cf. Plan d'actions Parc Immobilier / Investissement), mise à jour de la procédure de mise en service à destination, notamment, du pôle patrimoine **0%**
- Mise en place d'un calendrier type descriptif des opérations se déroulant dans l'année **0%**

Sous-processus : Comptabilisation des opérations et préparation de la clôture

- Formalisation de la mise en place d'états comparatifs N/N-1 à date sur les comptes de résultat plus immobilisations classes 1 et 2 **50%**

Evolution 2023 → 2024

2023 – 22 risques (faibles à prioritaires)

2024 - 22 risques (faibles à prioritaires)

9 risques moyens à prioritaires en 2023 et en 2024

2023

Processus / Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total
Rémunération			
Comptabilisation des opérations et préparation de la clôture	1	0	1
Clôture comptable	4	4	8
Total	5	4	9

2024

Processus / Etapes	Risque prioritaire	Risque fort	Risque moyen	Total
Rémunération				
Comptabilisation des opérations et préparation de la clôture	0	1	0	1
Clôture comptable	2	2	4	8
Total	2	3	4	9

Pour le processus états financiers / clôture comptable:

Processus stable.

2 risques prioritaires portant sur la qualité comptable :

- Les produits à recevoir qui sont nombreux
- Collecte des informations liées à la charge à payer des congés payés

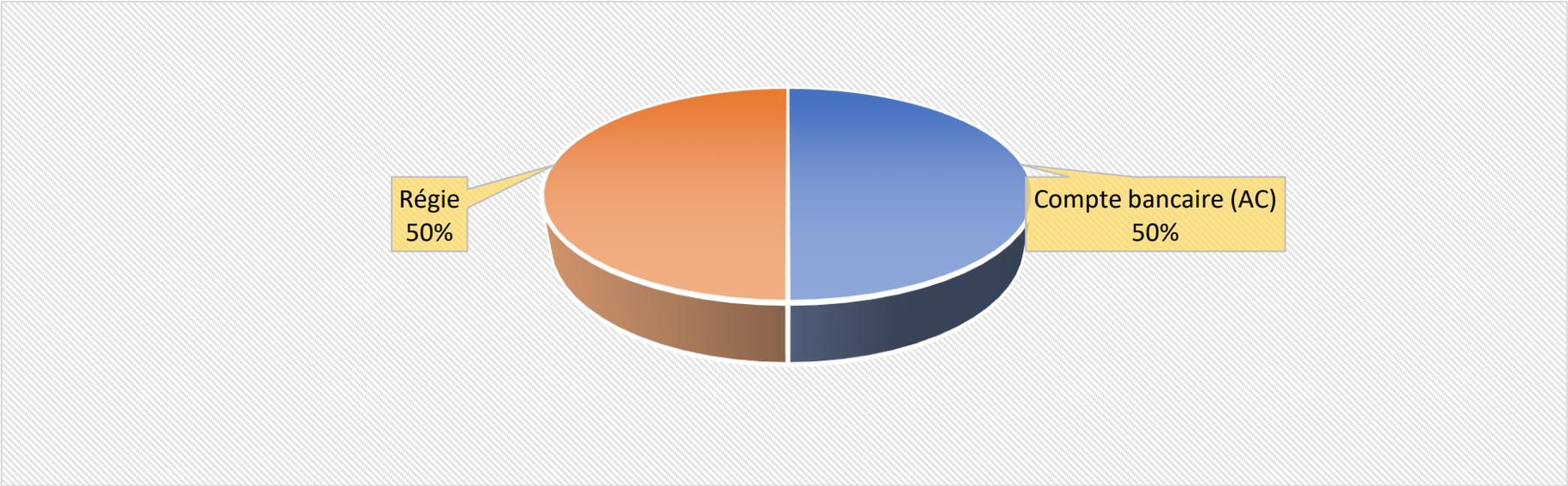
Des actions sont définies dans les processus Recettes et Rémunération

PROCESSUS TRÉSORERIE 2024

5,7 % de risques moyens à prioritaires identifiés

Processus / Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total
Trésorerie			
Régie	0	1	1
Compte bancaire (AC)	1	0	1
Total	1	1	2

Répartition des risques moyens à prioritaires



PROCESSUS TRÉSORERIE 2024

2 risques critiques :

TRE32 Compte bancaire (AC) : Absence de traçabilité des opérations en instance d'encaissement (les pièces justificatives ne permettent pas un contrôle des opérations sur les comptes)

TRE18 Régie – Traitement du relevé de compte bancaire : Réception de virements inappropriés sur les comptes de régie des services

4 actions

Sous processus : Caisse

- Mise en place de nouveaux moyens d'encaissement (Virements / TPE / PAYBOX) *20%*

Sous processus : Régie

- Suivi spécifique de la régie du SEFCA à l'Agence Comptable, rapprochement avec la facturation et les relances *75%*
- Rationalisation du nombre de régies *0%*
- Formation des régisseurs au contrôle de caisse *100%*

Evolution 2023 → 2024

2023 – 34 risques (faibles / moyens / forts)

2024 – 34 risques (faibles / moyens / forts/
prioritaires)

2 risques moyens/forts en 2023 et 2 en 2024

Les évolutions des risques :

94,3% des risques étant maîtrisés, il n'y pas eu d'évolution dans la cotation des risques entre 2023 et 2024.

plan d'actions :

1 action a été réalisée au cours de l'année 2023 :

- Mise en place d'une formation systématique de chaque nouveau régisseur ainsi que des actions ponctuelles auprès des régisseurs selon les besoins. Un teams finances spécial « régies » sera organisé.

1 nouvelle action a été proposée :

- Rationalisation du nombre de régies pour une mise en cohérence avec les évolutions de l'organisation.

2 actions continuent d'être développées :

- Mise en place de nouveaux moyens d'encaissement (virements/TPE/PAYBOX).
- Suivi spécifique de la régie du SEFCA à l'Agence Comptable, rapprochement avec la facturation et les relances.

Des actions sont suivies dans le processus des Recettes. Par exemple, le suivi des recettes à classer qui concerne toutes les composantes

2023

Processus / Etapes	Risque fort	Risque moyen	Total
Trésorerie			
Régie	0	1	1
Compte bancaire (AC)	1	0	1
Total	1	1	2

2024

Processus / Etapes	Risque prioritaire	Risque fort	Risque moyen	Total
Trésorerie				
Régie	0	0	1	1
Compte bancaire (AC)	0	1	0	1
Total	0	1	1	2

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



MARIAC

